



Resource *traçabilité*

CCIA

canadaid.ca  
CANADIAN  
CATTLE  
IDENTIFICATION  
AGENCY

Votre partenaire en traçabilité

## Au sujet de CCIA

Nous sommes un organisme sans but lucratif initié par l'industrie incorporée pour établir une base de données nationale d'identification du bétail, connue sous le nom de Système canadien de traçabilité du bétail (CLTS). Les détenteurs d'un compte CLTS peuvent signaler des informations importantes dans la base de données comme l'identification des animaux, des installations et les déplacements d'animaux.

Le CCIA a été mis sur pied pour faire un suivi efficace et contenir les problèmes graves relatifs à la santé des animaux et la salubrité des aliments, en travaillant étroitement avec le gouvernement, les producteurs et les vendeurs, ainsi que les autres organismes consacrés au bétail.

Nos principales responsabilités comprennent l'entretien de la base de données CLTS, tout ce qui touche aux boucles (identifiants d'animaux) et communiquer les changements et les nouvelles concernant la réglementation.

Pour plus d'informations, rendez-vous à [canadaid.ca/fr/](http://canadaid.ca/fr/)

Contactez-nous au **1.877.909.2333** ou par courriel à [info@canadaid.ca](mailto:info@canadaid.ca)



Les changements apportés aux règlements fédéraux auront des conséquences sur les signalements de mouvement; ces renseignements devront accompagner les animaux en déplacement. Le site de destination sera aussi responsable, dans la plupart des cas, de signaler l'arrivée des animaux.

## Pourquoi une nouvelle réglementation en matière de traçabilité du bétail

### Traçabilité : ce que nous entendons par là

Pour faire simple, la traçabilité est « la capacité de suivre le déplacement d'un produit ou d'un groupe de produits, qu'il s'agisse d'animaux, de végétaux, de produits alimentaires ou d'ingrédients, d'un point de la chaîne d'approvisionnement à un autre, en amont et en aval. » Elle peut contribuer à réduire le temps de réponse et donc, à limiter les impacts économiques, environnementaux et sociaux des situations d'urgence, comme les épidémies et les désastres environnementaux, comme les inondations, les incendies ou les explosions d'oléoducs.

### Parlons règlements:

Les raisons principales aux changements apportés à la réglementation fédérale consistent à accroître la crédibilité du Canada à répondre aux menaces sanitaires

et aux autres situations d'urgence, mais aussi à améliorer la traçabilité à l'échelle nationale. Le ACIA propose d'apporter des modifications à la Partie XV du Règlement sur la santé des animaux du gouvernement fédéral attendu en 2020.

La réglementation actuelle se concentre sur l'identification des animaux; tous les bovins/moutons/bisons doivent être identifiés à l'aide d'une boucle approuvée/un identifiant, avant d'être déplacés depuis leur emplacement actuel, ou lorsqu'ils quittent leur ferme d'origine. Les abattoirs traitant des bovins et des bisons doivent rapporter le numéro d'identification de l'animal dans les 30 jours suivant la mort ou l'abattage de l'animal.

**La réglementation proposée affectera vraisemblablement TOUS les producteurs.**

En vertu de la réglementation proposée,



**clts.canadaid.ca**

### Quelles différences entre CCIA et le l'ACIA?

Pour faire simple, l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) prépare et fait respecter tous les règlements nationaux régissant le bétail et agit comme l'organisme de réglementation.

L'Agence canadienne d'identification du bétail (CCIA) est un administrateur responsable nommé par le ACIA. Il soutient l'industrie en gérant la base de données et en fournissant des outils et des informations pour capturer les données.

lorsque les ruminants sont déplacés d'un emplacement de départ à un site de destination, l'opérateur au site de destination devra rapporter l'identifiant unique de l'animal, le numéro d'identification d'installation du site de départ et la date et l'heure auxquelles les animaux ont été chargés, ainsi que les informations relatives au véhicule au site de départ. L'objectif principal consiste à soutenir l'opérateur au site de destination à respecter cette exigence.

Pour plus d'informations sur les modifications proposées au règlement, jetez un coup d'œil aux bulletins électroniques TRACE de l'Agence canadienne de l'inspection des aliments. Vous les trouverez sur le site Web du CCIA à <https://www.canadaid.ca/fr/traceability/newsletters/>

## Comment se préparer au règlement proposé

### ÉTAPE 1

#### Obtenir un numéro de site

**Pourquoi?** L'identification des installations est une manière de lier le bétail aux lieux de production. Il s'agit de la première étape de la traçabilité. Avoir un numéro d'identification des installations vous permet d'accéder rapidement aux informations relatives à la traçabilité, et cela afin de protéger la santé de l'animal, la santé publique et l'accès au marché pour votre industrie.

Un numéro de site sera nécessaire une fois que les changements proposés auront pris effet.

**Comment?** En contactant votre gouvernement provincial.

### ÉTAPE 2

#### Contactez le CCIA et mettez à jour votre compte CLTS en y ajoutant votre numéro de site

**Pourquoi?** Votre gouvernement provincial pourrait ne pas nous communiquer automatiquement ces informations. Il vous incombe donc d'indiquer votre numéro de site au CCIA et de vous assurer que votre compte CLTS est à jour, pour éviter d'avoir à rapporter les problèmes.

**Comment?** En composant le 1 877 909-2333, en envoyant un courriel à [info@canadaid.ca](mailto:info@canadaid.ca) ou en le saisissant vous-même dans votre compte CLTS.

### ÉTAPE 3

#### Familiarisez-vous avec votre compte CLTS et l'Application CLTS MOBO

Se familiariser avec ces outils réduira la charge de travail nécessaire lorsque les modifications proposées iront de l'avant.

## Faciliter l'achat de boucles Votre boutique en ligne incontournable

Où que vous soyez au Canada, la Boutique en ligne du CCIA a été conçue pour donner aux producteurs la possibilité d'acheter des boucles et des produits connexes là où ils se trouvent. La Boutique en ligne offre une variété de produits, des prix compétitifs ainsi que toutes les marques de boucles approuvées à un seul endroit. Elle comprend tout ce qui a trait aux boucles, y compris les boucles de gestion visuelle et les accessoires, comme les lecteurs et les applicateurs. Vous pouvez accéder à la Boutique en tout temps et les produits vous seront rapidement envoyés par la poste, et cela en toute sécurité.



#### Vous voulez voir la marchandise avant d'acheter?

Le catalogue des boucles et des accessoires de la CCIA est en ligne, ainsi que la description de tous les produits offerts à la vente par le biais de la Boutique Web de la CCIA.

[https://www.canadaid.ca/fr/wp-content/uploads/2019/07/Tag-and-Tag-Accessories-Catalogue-July-2019\\_fr.pdf](https://www.canadaid.ca/fr/wp-content/uploads/2019/07/Tag-and-Tag-Accessories-Catalogue-July-2019_fr.pdf)

**Vous achetez dans la Boutique en ligne pour la première fois?**

**APPELEZ-NOUS D'ABORD en composant le 1 877 909-2333 et demandez à bénéficier de notre OFFRE POUR LES PREMIERS UTILISATEURS!**

## La base de données du CLTS



...du bout des doigts!

**En déplacement? Rien de plus simple!**

Téléchargez GRATUITEMENT l'application dans votre Boutique en ligne et installez-la. Saisir votre identifiant et mot de passe CLTS

**L'application est en anglais pour l'instant.**



**L'application CLTS MOBO est votre meilleur allié pour accéder au Système canadien de traçabilité du bétail à votre convenance.**



Pour plus d'informations ou obtenir de l'aide avec l'application CLTS MOBO, veuillez nous contacter à:

[info@canadaid.ca](mailto:info@canadaid.ca)

1-877-909-2333